

Atelier

Défis environnementaux et pauvreté

Et si la **réduction** des gaz à effets de serre responsables du changement climatique aboutissait à une **augmentation**... de la pauvreté ? Le raccourci est un peu brutal mais il pose une vraie question : a-t-on suffisamment pris en compte les difficultés de certaines couches de la population avant de mettre en place des mesures, fiscales notamment, en vue de freiner le changement climatique ?

Pour rappel, l'Union européenne s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 20% minimum d'ici 2020 et des mesures encore plus drastiques devraient être prises (-80% GES), selon le consensus des experts, si l'on veut éviter les conséquences les plus désastreuses du réchauffement global pour les générations futures. Toute sortes de mesures ont déjà été prises (programmes d'isolation, taxes « pollueur payeur »...) mais qui n'ont pas toujours été développées en songeant au portefeuille des personnes les plus économiquement vulnérables.

Il ne s'agit évidemment pas d'utiliser cette question comme prétexte pour ne rien faire et la **Fondation Roi Baudouin**, qu'on ne peut pas soupçonner d'immobilisme en la matière a voulu, au contraire, selon la responsable du projet, **Pascale Taminiaux** « *objectiver la chose en commandant une étude sur les conflits potentiels entre politiques climatiques et justice sociale en Europe* ».

Un processus de rencontre et de discussion (en ligne notamment) des acteurs (experts scientifiques, ONG, pouvoir publics et fédérations d'entreprises) s'en est suivi, dont le but était d'élaborer une approche conjointe et d'aboutir à des recommandations politiques.

L'analyse « *Politiques d'Atténuation du Changement de climat et Justice sociale en Europe – Une exploration des conflits et synergies potentiels* » a été confiée à L'IGEAT, **Centre d'Etudes du Développement Durable de l'Université Libre de Bruxelles**.

Le Dr Tom Bauler, économiste qui dirige une équipe de chercheurs en politique environnementale, en est le principal auteur. Selon lui, pour sauver la planète du réchauffement « *il faut prendre des mesures environnementales très musclées, certes, mais il faut aussi protéger les personnes vulnérables, sinon le risque social est réel* ».

Il réfère ensuite à une étude de la DG Emploi qui a identifié trois grands types d'inégalités « socio-environnementales » : 1) au niveau de la *qualité environnementale* des personnes (accès aux espaces verts, pollution intérieure...), ce qu'il appelle du « racisme environnemental » ; 2) au niveau de la *consommation*, les plus gros revenus impriment plus de pression sur l'environnement ; 3) au niveau de *l'impact financier des politiques environnementales* qui touchent davantage les faibles revenus... et sont contournées par les autres.

A celles-ci, Bauler rajoute une quatrième catégorie d'inégalités face aux politiques climatiques : *l'inégalité liée aux conditions de vie*. Exemple : *obliger* les gens à prendre leur vélo s'ils habitent loin ou ne sont pas en grande forme physique...

Pour illustrer les conflits potentiels entre politiques environnementales et justice sociale, il donne l'exemple allemand des « *feed-in tariffs* » (tarifs de rachats garantis et imposés par l'Etat aux opérateurs pour les excédents d'électricité des producteurs d'énergie renouvelable).

Ce système a permis à l'Allemagne de faire décoller sa production d'énergie renouvelable de façon fulgurante : la proportion d'énergie verte y a plus que doublé durant la période 2000-2007 et le pays a atteint ses objectifs de réduction pour 2010 bien avant la date butoir.

Malheureusement, il aussi eu pour effet (pervers) d'augmenter significativement la facture énergétique des consommateurs finaux (sur qui les tarifs plus élevés de l'énergie renouvelable ont été répercutés sans discernement par les grands opérateurs). Une bien lourde contribution pour les revenus les plus faibles, sans compter les hausses de prix indirectes qu'une telle politique a pu entraîner (sur le prix de certains produits manufacturés, par exemple).

Simon Wilson, Directeur de Edelman/The Centre et rapporteur du projet de la FRB passe ensuite en revue les recommandations tirées de cette étude et de la discussion qui s'en est suivie.

« Le grand défi à relever à présent est celui de la « pauvreté énergétique. Il ne faut pas que les plus faibles paient le plus lourd tribut aux mesures de réorientation des politiques énergétiques. Celles-ci doivent être prises dans un souci de « win-win ».

Les **politiques** mises en place doivent l'être **pour tous et non seulement pour les riches**. L'impact sur les changements climatiques en sera d'autant plus grand. Par exemple ne pas se limiter à favoriser les nouvelles constructions individuelles sobres en énergie, qui ne sont accessibles qu'à une toute petite frange de la population mais plutôt encourager la rénovation et l'isolation des logements à loyers faibles, des bâtiments collectifs (écoles, ministères..). C'est bien là que se trouvent les plus gros gisements d'économies d'énergie !

Il faut également des **politiques** qui soient **intégrées** (urbanisme, transport, commerces...) pour limiter les dépenses en énergie.

Il faut profiter dès aujourd'hui des **opportunités d'emploi créées par le changement climatique**. Il y aura certes des pertes d'emploi dans certains secteurs mais il faut surtout voir le potentiel de création d'emplois verts (attention aussi aux inégalités locales face à ces opportunités !)

Il est essentiel d'**impliquer tout le monde** dans ce grand défi. Les programmes d'efficacité énergétique « rue par rue » sont, par exemple, une façon originale et efficace de le faire en misant sur l'émulation entre quartiers.

En cas de transfert de la taxation des travailleurs vers les ressources, cela doit se faire de façon progressive et avec discernement, en tenant compte des revenus. Le mieux reste de privilégier l'encouragement fiscal des investissements dans les énergies renouvelables.

Questions

Est-ce que ce projet et les excellentes recommandations qui en ont été tirées vont maintenant pouvoir influencer la prise de décision politique et faire changer les mentalités ?

Pascale Taminaux de la FRB pense que oui. Pour preuve, le Parlement européen et le Conseil fédéral belge du Développement durable les a déjà invités à présenter les résultats. Mais la divulgation devra aller plus loin encore.

Selon **Tom Bauler**, « *les choses vont évoluer rapidement car, avant, les politiques climatiques étaient mises en place par les ministres de l'environnement, alors qu'aujourd'hui, elles sont initiées comme politiques industrielles, avec les emplois verts en mire.* »

Comment résoudre les inadéquations existant entre les politiques sociales et environnementales ? Le fait, par exemple, que priorité doive être donnée à la rénovation du logement social existant. Or, en Belgique, il y a un net manque de logements sociaux et, de plus, les loyers du « libre » s'envolent. Quand un *proprio* investit pour isoler, il répercute d'office...

Tom Bauler : *la question du « qui va supporter les coûts ? est cruciale, alors même que beaucoup de pays n'ont pas assez de logements sociaux tout court. Il faut encourager la rénovation en la défiscalisant radicalement... Il y a aussi la donne de la croissance démographique à prendre en compte. Si l'on veut diviser par 100 les émissions de carbone (calculées par euro du PIB), il faudra en tenir compte mais c'est titanesque...*

Les décideurs politiques à tous niveaux doivent se bouger. S'ils parviennent à trouver des milliards en quelques jours pour sauver les banques lors d'une de crise boursière et financière aigüe, pourquoi ne pourraient-ils se mobiliser pareillement pour sauver le climat et notre planète ?

Une question bien légitime...